

9-10 Août.—Puisque nous parlons de visites n'oublions point celle de Monsieur J. H. Roy, curé de la cathédrale de Sherbrooke. Il nous est d'autant plus agréable d'en parler, que sa présence parmi nous nous rappelle le merveilleux essor du pèlerinage du Cap de la Madeleine. Monsieur Roy est en effet un enfant de notre paroisse où il est né, à quelques arpents de l'Eglise, en 1850. Depuis lors, c'est lui qui nous en donne l'assurance, il s'est opéré un tel changement que les anciens ne s'y retrouveraient plus. Seule la Chapelle de N.-D. du Très-Saint Rosaire conserve la mémoire du passé. C'est qu'elle est comme le reliquaire qu'on ne peut toucher sans profaner les manifestations de piété déposées ici par chacune des générations de nos pères. S'il y a une telle différence entre 1850 et 1906, n'avons-nous pas le droit d'espérer de la Sainte-Vierge une différence plus grande encore entre 1906 et 1950 ?

Notre droit à l'espérance nous vient de l'extension que prend le culte de Notre-Dame du Cap. En cette journée du 10 Août elle reçoit ses enfants du Mont-Carmel. Ce titre lui rappelle la livrée sainte que portent tant de ses serviteurs pour se garantir de sa protection à l'heure de la mort. Cette livrée sainte c'est avec le scapulaire noir, la piété des paroissiens du Mont-Carmel. Dès 5½ hrs. a.m. on les voit déboucher du tournant de la route et tous sont arrivés pour prendre part, à 7½ hrs. au premier exercice du pèlerinage. Il faut en faire vite les exercices car les journées d'Août s'annoncent fatigantes. Aussi le "Chemin de Croix" commence-t-il dès 8½ hrs., suivi bien vite des autres réunions auxquelles ne manque jamais un seul de nos pèlerins. C'est donc une joie pour la "Chronique" de penser au retour que feront ici les bons paroissiens du Mont-Carmel.

11-12 Août.—Ils furent plus privilégiés que ceux du comté de Portneuf, car ils purent jouir d'une merveilleuse température pour franchir, à l'aller et au retour, les quelques lieues qui éloignent du Cap la paroisse du Mont-Carmel.

Le onze Août, veille du Pèlerinage du comté de Portneuf,